Des mesures nécessaires. Seront-elles suffisantes ?

Des crédits de fonctionnement avec garantie de l’Etat, une baisse de la TVA, l’annulation du timbre pour les étrangers, un rééchelonnement des dettes fiscales, un report des dettes échues en 2015 : autant de mesures concrètes annoncées par la Ministre du Tourisme. Leur efficacité dépendra des modalités d’application et de l’adhésion des entreprises du tourisme.

La Ministre du Tourisme Selma Elloumi Rekik a annoncé, lors d’une conférence de presse tenue dans la soirée du lundi 29 juin, une série de mesures en faveur des entreprises du tourisme présentées comme *« des mesures exceptionnelles pour sauver la saison touristique ».* Notamment, le rééchelonnement des dettes échues en 2015 pour fin 2016, et l’octroi de crédits de fonctionnement de sept ans avec deux années de grâce. Pour cette dernière mesure, la Ministre n’a précisé ni le volume des crédits, ni leur coût, mais suppose qu’ils seront octroyés avec un taux d’intérêt modéré puisqu’ils bénéficieront de la garantie de l’Etat.

D’autres mesures ont été annoncées, qui répondent en majorité aux demandes formulées par la FTH avant l’attentat du Riu Marhaba. Parmi ces mesures, on peut citer :

- la baisse du taux de TVA de 12% à 8% ;
- l’annulation du timbre de 30 dinars pour les non résidents ;
- le rééchelonnement des dettes fiscales ;
- le rééchelonnement des dettes vis-à-vis de la STEG et de la SONEDE ;
- la prise en charge par l’Etat de la contribution patronale CNSS pour les entreprises qui gardent l’ensemble de leur personnel ;
- le rééchelonnement de la dette vis-à-vis de la CNSS sur sept ans, avec exonération des indemnités de retard en cas de paiement du principal de la dette et de respect de l’échéancier de paiement.

Par ailleurs, des mesures à « moyen terme » sont annoncées dont :

- l’autorisation d’une composante immobilière sur les réserves foncières disponibles dans les hôtels avec révision des plans d’aménagement dans les zones concernées ;
- l’octroi d’avantages fiscaux aux SICAR prenant des participations au capital des entreprises de tourisme en situation de restructuration de leurs dettes.

Reste à savoir si ces mesures pourront désamorcer la crise sociale aiguë qui s’annonce dans le tourisme tunisien. Le président de la FTH, présent lors de cette conférence de presse, semble dubitatif et réserve une quelconque déclaration à la tenue du Conseil exécutif de la FTH et de celui commun entre la FTH et l’UTICA qui se tiendra vendredi prochain.

Cette réunion commune – une première – entre les deux groupements patronaux interviendra après celle qui a réuni hier les membres de la FTH et une délégation de l’UGTT dirigée par son secrétaire général Hocine Abassi. Elle a conclu à l’intensification de la coopération entre les deux syndicats pour *« faire face aux retombées catastrophiques »* de l’attentat de Sousse sur *« le secteur sinistré du tourisme ».*

Lotfi Mansour

---

il flottera toujours…

L’hôtellerie à quitte ou double

L’hôtellerie tunisienne est suspendue aux décisions que devrait prendre le gouvernement avant la fin de ce mois. Sur ce dossier, la FTH joue son va-tout, tant la tension est forte parmi ses membres et dans le secteur entier ; d’où sa décision de tenir les premières Assises du tourisme en septembre prochain.

Nous l’écrivions déjà en 1999 : *« Une politique industrielle cohérente ne peut se permettre de défiscaliser les usines pour ensuite grever de taxes les matières premières nécessaires à leur fonctionnement »* (Profession Tourisme, L’usine et les matières premières, fév. 1999).
En effet, ce n’est pas d’hier que nos investisseurs hôteliers dénoncent le piège qui leur a été tendu par une politique d’incitation à l’investissement qui se transforme en cauchemar dès le début de l’exploitation de l’hôtel, tant les produits et matières sont surtaxés. Une politique qui ressemble à la mauvaise blague de Joha annonçant l’entrée au hammam gratuite, pour ensuite faire payer très cher la sortie.

Du catamaran aux boissons alcoolisées, les taxes atteignent des sommets (jusqu’à 700%). La pression fiscale sur l’hôtellerie oscille ainsi, selon la FTH, entre 25% et 28% contre 21% pour les autres secteurs. La crise qui sévit aujourd’hui dans le tourisme risque de mettre un grand nombre d’hôteliers en cessation de paiement, y compris vis-à-vis de leurs employés.
C’est ainsi que, depuis 2011, bon nombre d’hôtels réputés pour leur gestion saine ont rejoint la cohorte des hôtels endettés. D’où le cri d’alarme lancé par la FTH, le 12 juin, pour l’adoption de mesures d’urgences comprenant des réductions de taxes sur les boissons alcoolisées, une modération du taux de TVA à 8% au lieu de 12% actuellement (ce taux est de 8% en Espagne, 5% à Malte, 5% à Chypre, 5,5% en France et 10% en Italie) ainsi que des reports et rééchelonnements d’arriérés fiscaux.

Une nouveauté dans ce plan de mesures d’urgence : la FTH demande *« l’intégration d’une composante immobilière sur les réserves foncières disponibles dans certains hôtels »*. Une telle mesure ne nécessiterait pas un changement de vocation des terrains ni une loi nouvelle, mais l’application du Décret n° 2007-457 du 6 mars 2007 intégrant les « résidences touristiques » parmi les établissements touristiques.

L’hôtellerie tunisienne et la FTH sont suspendues à la réponse que réservera le gouvernement à ces demandes, attendue avant la fin de ce mois. Une réponse qui ne devrait pas tarder davantage, tant les tensions au sein du secteur sont fortes et les risques de débordements réels.

La FTH a assorti ses demandes d’un plan de mesures à plus long terme. Elles concernent la promotion, l’open sky et, bien entendu, le règlement du dossier de l’endettement avec la création d’une société de gestion d’actifs. Des mesures qui feront débat lors des Assises du tourisme, prévues par la FTH au mois de septembre prochain, et où un plan de développement du secteur pour la période 2016-2020 sera débattu et présenté au gouvernement. Une manière pour la FTH de signifier que la profession se prend enfin en charge.

Lotfi Mansour

L’Odyssée Resort Zarzis se distingue

L’Odyssée Resort Thalasso & Spa a été choisi au début de ce mois pour accueillir la cinquième convention d’Examonde Voyages, mini-réseau Selectour Afat partenaire de Jet Tours. C’est ainsi que quinze des meilleurs vendeurs Examonde Voyages se sont réunis du 6 au 8 juin à l’Odyssée Resort Zarzis pour débattre des thèmes de leur convention. A cette même occasion, le Trophée Client Eldorador a été décerné à l’hôtel, qui figure parmi les trois hôtels de la région portant le label des clubs Eldorador.

Même si l’hôtel souffre du manque d’occupation comme le reste des hôtels de la région, il arrive néanmoins à limiter les dégâts grâce essentiellement aux clients revenants, un succès que confirme l’attribution de ce trophée.

Hassen Cherif, Directeur général de l’Odyssée Resort Zarzis, recevant le Trophée Client Eldorador

---

Comment une destination se fait hara-kiri

S’il nous fallait une preuve d’une fin proche du charter, et avec lui, de l’ancien business model du tourisme tunisien, TUI France vient de nous la donner.

Nous l’écrivions récemment (**“Open Sky : il y a urgence”**) :
« Le trafic charter sur la Tunisie a diminué de plus de moitié depuis 2011, estime une étude de la Banque Mondiale. Sur Djerba, destination touristique par excellence, les vols charter ont chuté de près de 40% entre 2010 et 2014, nous renseigne l’OACA ; soit 4539 vols en moins pour une baisse des nuitées de 1,6 millions.

« Le tourisme tunisien en provenance d'Europe, dépendant à plus de 95% du trafic aérien, se trouve ainsi amputé d'une source de clientèle essentielle, sans pouvoir profiter du nouveau réservoir à touristes qu'est le package dynamique ».

Aujourd'hui, des bruits de couloir nous apprennent que le programme aérien charter de Marmara – et donc de TUI France – sur Djerba pour l'été 2016 passera de 150 000 sièges à moins de 30 000. Une rumeur que le PDG de TUI France, Pascal de Izaguirre, vient involontairement de confirmer aujourd'hui dans une interview à notre confrère Tourmag (**"TUI France lancera le package dynamique en septembre 2015"**). Il y annonce le lancement par TUI France de packages dynamiques dès septembre 2015, et par là-même le début de la fin du charter.

Que dit M. de Izaguirre ? Il dit d'abord que TUI réduira drastiquement le risque sur le charter en vendant *« à 100% les chaînes charter affrétées mais aussi les vols des autres compagnies, low-cost ou non, pour permettre un maximum de flexibilité aux clients et alimenter aux mieux nos hôtels. »*
Et il ajoute : *« Il faut que les TO se bougent un peu, pour sortir du 7 jours en vols affrétés ! (…) Les agents de voyages pourront mixer les vols de 500 compagnies aériennes, avec les hôtels du groupe, mais aussi des établissements que nous aurons sélectionnés ».*

Ainsi donc, Djerba pourra en 2016 compter *« à 100% »* sur les chaînes charter de TUI France dont la capacité est diminuée de plus de 120 000 sièges… que nous devrons combler non pas avec 500 compagnies mais seulement quelques-unes, faute d'Open Sky ! Ces 120 000 clients ne seront cependant pas perdus pour TUI France : elle pourra les envoyer au Marmara Agadir qu'elle vient d'inaugurer cette semaine, et ils auront le choix entre plusieurs compagnies low-cost pour le Maroc…
Un scénario qui ne se limitera pas à la France mais englobera tous les marchés émetteurs, y compris l'Allemagne où les packages dynamiques ont déjà fait leur entrée chez les grands TO.

A une question sur le coût du non-open Sky pour le tourisme tunisien, le Directeur Général de l'ONTT nous répondait récemment que ce coût était *« exorbitant »*. Sans risque de se tromper, on peut aujourd'hui évaluer ce coût à la fermeture d'une bonne partie de notre parc hôtelier.
Merci nos stratèges, merci nos ministres.

Tunisair : faut-il autant se réjouir de l’A330 ?

Tunisair vient de recevoir son premier A330-200, et avec lui des flots de félicitations. Une joie quasi unanime que nous aurions volontiers partagée, si seulement la compagnie s’était donné un peu de peine pour clarifier le programme de vol de cet avion.
Or la compagnie nationale, selon la dernière déclaration de son ex-PDG au mois de février, ne destine pas cet avion à un quelconque Tunis-Montréal : celui-ci n’interviendrait « pas avant l’été 2016 » (on admirera la précision de l’annonce) *(lire **“Tunisair va mieux… et s’éloigne du tourisme”**).* En attendant, et toujours selon le plan déclaré de Tunisair, l’avion fera Tunis-Dubaï pendant un mois, pour ensuite être affecté sur la ligne Tunis-Paris puis sur celle de Tunis-Istanbul.

Un plan “bouche-trou” qui pose plus d’une question :
– un long-courrier peut-il être affecté à une ligne “court et moyen-courrier” sans dommage ? Le dernier à l’avoir fait est l’A330 de Syphax Airlines qui s’est trouvé en panne moteur au bout de quelques mois ;
– faire le Tunis-Dubaï face à Emirates ou Qatar Airways, est-ce bien raisonnable avec le niveau actuel de service à bord de Tunisair ?

Manifestement, les dirigeants actuels de la compagnie nationale ne savent pas quoi faire des A330, mais appliquent la fameuse phrase : « Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d’en être les instigateurs ».
En effet, c’est en 2008 que Tunisair a commandé trois A330-200 en même temps que trois A350 XWB dans le but de desservir des long-courriers vers l’Amérique et l’Asie, les A330 jouant dans ce plan, nous explique un expert,

le rôle d’ « avions intermédiaires » préparant l’arrivée des A350.
Ayant abandonné ce plan de développement après la révolution et voulant annuler la commande des six avions, Tunisair s’est vu opposer un refus d’Airbus qui n’a consenti qu’à l’annulation des trois A350. D’où l’embarras actuel. Un embarras et une absence de stratégie que les PDG successifs de Tunisair depuis 2011 n’ont pas su dissiper, et qui pourrait se transformer en gouffre financier pour la compagnie.

LM

(Mise à jour le 10/06 à 16h00)
En réaction à notre article, Amor Azak, ancien Directeur Central du Produit à Tunisair, rappelle un épisode vécu par lui-même et qui confirme malheureusement nos inquiétudes :
« Si on se réfère au passé, votre appréhension pourrait être fondée. En effet, l’arrivée de l’A300 en 1982 a déstabilisé Tunisair, pourtant en meilleur état que de nos jours avec un déficit cumulé de 23 millions de dinars pour 82 et 83 ! Le passé pourrait éclairer le présent si on prenait la peine de le consulter ! »

Tourisme local : une campagne pour séduire les Tunisiens

Pas moins de 372 passages à la télévision, 1115 à la radio et 48 annonces dans la presse écrite, tel est le volume de la campagne de publicité entamée ce mois-ci par l’ONTT envers les touristes locaux. Une campagne qui se déroulera en trois vagues couvrant l’été, l’arrière-saison et les fêtes de fin d’année.

Il s’agit de la première campagne d’envergure pour séduire un marché qui a représenté 15% des nuitées l’année dernière. L’agence JWT chargée de ce dossier a choisi de lutter contre deux “freins” à la réussite du tourisme local, à savoir la préférence chez les Tunisiens pour le voyage à l’étranger et le manque de programmation des vacances.

Pour ce faire, la campagne prend à contre-pied la tendance naturelle chez tout autochtone à penser qu’ « ailleurs, l’herbe est plus verte », en affirmant : « ici, c’est mieux » (Honi Khir). Le slogan, décliné sur plusieurs thèmes (Ramadhan, plage, fête, soirée animée…), est doublé par un appel au sens patriotique : « La Tunisie est à vous » (Tounes lik) pour – argumente l’ONTT – inciter les Tunisiens à « s’approprier la Tunisie ».

Et comme preuve de la volonté de l’administration de lutter contre les réservations tardives des Tunisiens, la campagne comporte aussi un appel à « Programmer, réserver, profiter des vacances ». Au vu de l’envergure et de l’ambition de cette campagne, on a hâte d’en connaître les résultats.

Les insertions presse

Les films

تونسِليك
#هوني خير
برمج
إحجز
تخلّع

تونسِليك
#هوني خير
برمج
إحجز
تخلّع

تونسيليك
#هوني خير
برمج
إحجز
تخلّع